

# PPRS NICE 2018 : ENTRETIEN ET MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES



Jean-François Corté  
Président du Comité  
de programme  
du congrès  
PPRS Nice 2018

**Q**uelques chiffres pour rappeler, si cela était encore nécessaire, l'importance sociale et économique de la mobilité assurée par la route : 809 milliards de voyageurs-kilomètres ont été transportés, en 2015, sur la route, par véhicules particuliers et transport collectif, soit 87,2 % du total des transports intérieurs de voyageurs. Le transport intérieur terrestre de marchandises par la route est, quant à lui, passé d'environ 65 milliards de tonnes-kilomètres en 1970 à plus de 280 milliards tonnes-kilomètres en 2015, représentant une part modale stable d'environ 87 % (hors oléoducs).

Au fil des dernières années, l'accumulation des rapports de la Cour des comptes, du Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD), de parlementaires et d'autres organisations (comme l'Association mondiale de la route) ont souligné le sous-entretien chronique d'un patrimoine public dont la valeur à neuf, pour la France, a été estimée à près de 2 000 milliards d'euros.

La construction d'un réseau routier moderne et son extension, au cours des cinquante dernières années, n'a pas été accompagnée d'une croissance, en temps opportun, des budgets d'entretien à la mesure des besoins. La première édition du congrès PPRS, en 2015 à Paris, a contribué à la prise de conscience sur les conséquences socio-économiques de ce sous-entretien : diminution de la disponibilité du réseau et constitution d'une dette grise en croissance, dont la France est loin d'être le seul pays à souffrir.

Le déficit public, la part importante prise par les prestations sociales et les transferts sociaux, la priorité naturelle qui s'attache aux secteurs régaliens impliquent que de nouvelles solutions doivent être trouvées pour assurer l'entretien durable des infrastructures routières nécessaire afin qu'elles continuent à répondre aux besoins, mais aussi qu'elles s'adaptent aux mobilités de demain.

Cela interroge le rôle et le mode d'intervention de l'État et des collectivités locales comme opérateur, la nature des recettes supplémentaires qu'il faut mobiliser, la mise en place de systèmes de gestion permettant une réelle stratégie pluriannuelle d'entretien qui ne soit pas dictée par les aléas conjoncturels (météorologiques et budgétaires), le mode de contractualisation avec les entreprises en charge de l'entretien...

C'est l'ensemble de ces questions qui seront abordées par le congrès PPRS Nice 2018 au travers de la présentation de retours d'expérience d'une quinzaine de pays. Ce numéro de la RGRA en donne un avant-goût.